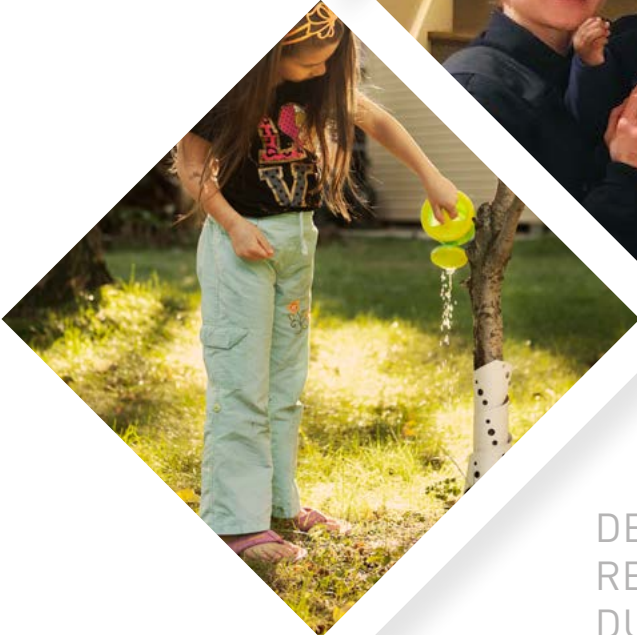


Repentigny
350^{ans}
ensemble 1670/2020



© Le Petit Russe



DES INVESTISSEMENTS
RESPONSABLES POUR UN AVENIR
DURABLE

BUDGET 2020



 Repentigny
S'épanouir

REPENTIGNY SE DISTINGUE

Grand Prix Santé et sécurité au travail, niveau provincial, remis à la Division eaux et assainissement pour la conception d'un réservoir d'eau potable sans entrée en espace clos.

Mention d'excellence en promotion pour la région de Lanaudière, dans la catégorie 10 000 habitants et plus, décernée à la Ville de Repentigny par la Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière pour la promotion du Défi Santé.

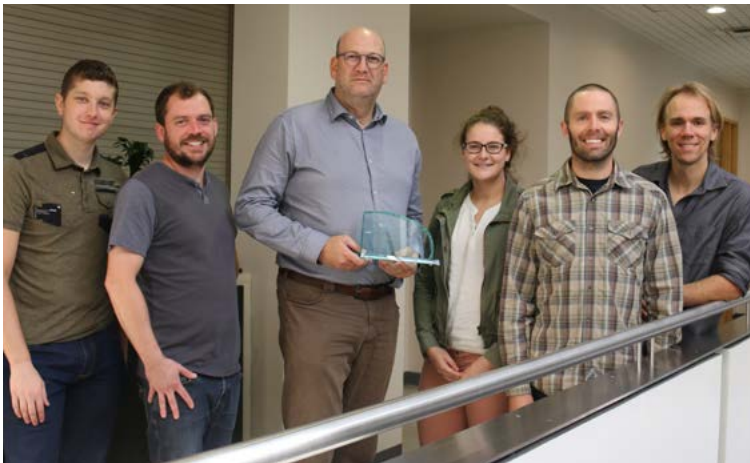
Prix distinction remis à Marlène Girard, directrice du Service des communications, par l'Association des communicateurs municipaux du Québec (ACMQ) pour sa contribution au rayonnement de la profession ainsi que sa participation active au sein de ladite association.

L'application Mes services municipaux retenue dans les bons coups municipaux, catégorie Transparence de l'information transmise aux citoyens, lors de la Semaine des municipalités soulignée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec (MAMH).

Prix Excellence remis par le Réseau de l'informatique municipale du Québec (RIMQ) aux membres du comité du Livre blanc sur la Ville intelligente au Québec, dont la Ville de Repentigny fait partie.

Prix Excellence ESRI remis à la Division géomatique pour son utilisation de la technologie SIG (système d'information géographique) aux fins de suivi véhiculaire.

Simulation de mesures d'urgence Opération «0» range, organisée par la Ville de Repentigny en collaboration avec le CISSS de Lanaudière, récipiendaire du Mérite québécois de la sécurité civile, catégorie Préparation.





CONSULTATIONS CITOYENNES RÉALISÉES EN 2019

- Projet-pilote de stationnement de nuit dans les rues
- Limite de vitesse sur le chemin de la Presqu'île
- Stratégie jeunesse
- Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour le secteur patrimonial du Petit village (sectoriel)
- Diverses rencontres citoyennes dans le cadre des grands travaux



MOT DE LA MAIRESSE

Madame, Monsieur,

C'est avec grande fierté que mes collègues du conseil municipal et moi-même vous présentons la planification budgétaire 2020 de la Ville de Repentigny. Cette étape ultime vient clore une autre année de grandes réalisations au bénéfice des Repentignaises et des Repentignois et en promet tout autant pour celle à venir, particulièrement en matière d'environnement.

Il faut dire que cet exercice budgétaire s'est réalisé dans un contexte des plus positifs avec la signature de l'entente *Partenariat Québec-Municipalités 2020-2024* qui permettra aux Villes d'honorer leurs importantes responsabilités et faire face aux changements économiques et démographiques que connaît le milieu municipal.

En effet, ce nouveau pacte fiscal nous permettra de récupérer progressivement une partie des montants que nous avons perdus au cours des quatre dernières années. On se souviendra qu'en 2014, une subvention gouvernementale a été remplacée par le remboursement de la TVQ. Cette mesure a entraîné, pour la Ville de Repentigny, un manque à gagner de 2,1 M\$ et des dépenses supplémentaires de 400 000 \$. Une année plus tard, le taux de récupération de la TVQ pour les municipalités est passé de 62,8 % à 50 %, résultant d'une autre ponction de 1,7 M\$ de notre budget et ce, de façon récurrente depuis.

Il s'agit là d'une excellente nouvelle, puisque ces montants récupérés bénéficieront directement aux Repentignaises et aux Repentignois en nous donnant une marge de manœuvre supplémentaire pour réaliser des projets structurants pour un avenir plus durable.

Vous serez en mesure de constater dans les pages qui suivent que l'exercice budgétaire a été réalisé avec rigueur et responsabilité comme nous avons toujours l'habitude de le faire. Nos investissements sont planifiés en fonction des attentes et des besoins formulés par nos concitoyennes et nos concitoyens, et dans le souci de ne pas compromettre le bien-être des générations futures. Voilà ce qui teinte notre philosophie de gestion !

Dans ce contexte, mon administration dépose pour 2020 un budget équilibré de 153,8 M\$ qui répond aux cinq grands objectifs que nous nous sommes fixés, soit ajuster le compte de taxes à l'Indice des prix à la consommation projeté, poursuivre nos efforts de réduction de l'endettement total net à long terme, contrôler la croissance des dépenses, bonifier notre Programme des grands chantiers et favoriser le déploiement d'initiatives porteuses en matière d'environnement.

Ce dernier objectif s'inscrit dans notre volonté de bâtir un Repentigny plus durable et teintera nos grands projets d'investissement que nous répartissons dans trois principaux volets. D'abord, mon administration entend injecter 2,5 M\$ pour la réalisation d'avancées en matière de changements climatiques et d'environnement, notamment la mise en place d'un programme qui permettra de compenser 100 % des GES émis dans le cadre des activités municipales. Puis, de nombreux projets seront réalisés dans le volet de la qualité des services afin de contribuer à faire de Repentigny une Ville plus inclusive et innovante. Finalement, nous continuerons de répondre au souhait des citoyennes et des citoyens quant à la réfection de nos principales artères routières en investissant pas moins de 89 M\$ dans nos grands chantiers au cours des trois prochaines années.

En terminant, je ne peux passer sous silence les nouvelles qui touchent le transport collectif et la mobilité à Repentigny. Ce fut un travail de tous les instants pour faire avancer nos revendications quant à l'importance pour nos usagers du Train de l'Est de continuer à se rendre directement à la gare centrale, et ce, pour toute la durée des travaux du REM. C'est donc avec satisfaction que je salue l'entente conclue à cet effet entre le Gouvernement du Québec et le CN qui viendra répondre aux besoins de nos citoyens-usagers de la ligne de Mascouche.



La mairesse, Chantal Deschamps, Ph.D.



LE BUDGET 2020 EN BREF

Budget de fonctionnement : **153,8 M\$**

Progression de 4 % par rapport au budget adopté de 2019 soit : **147,8 M\$**

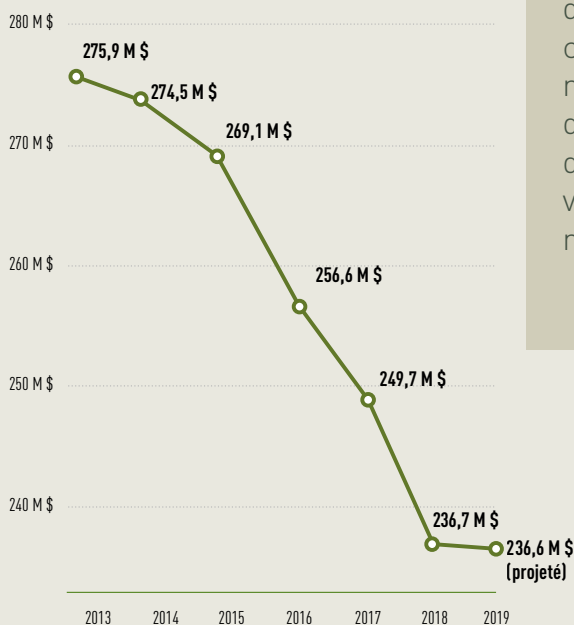
Plan d'investissements 2020 : **65,3 M\$**

BAISSE MAJEURE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME DE 40 M\$

Depuis 2013, l'endettement total net à long terme de la Ville de Repentigny est passé de 275,9 M\$ à 236,6 M\$ (excluant l'ARTM). Cela représente une diminution de près de 40 M\$ en six ans, ce qui dépasse largement les objectifs que s'était fixés la municipalité.

Cet important tour de force est le résultat des nombreux mécanismes mis en oeuvre qui continuent de porter leurs fruits, notamment grâce aux mesures suivantes :

- La mise en place d'un processus de suivi budgétaire en continu avec la création d'un comité de budget ;
- L'obtention de subventions gouvernementales pour diminuer les investissements de la Ville dans la réalisation de ses projets ;
- L'affectation de 25 % des excédents annuels au remboursement de la dette ;
- Les travaux effectués au sein des différentes commissions tout au long de l'année ;
- La contribution de la commission Révision permanente des dépenses et évaluation des meilleures pratiques de gestion.



« Ces excellents résultats nous donnent la latitude nécessaire pour réaliser les grands travaux d'infrastructure réclamés par notre population. Ils nous permettent notamment de relever nos grands défis liés à la préservation de notre milieu de vie et celui des générations futures. D'ailleurs, en 2020 nous initierons des projets porteurs en matière de développement durable, car nous sommes soucieux de laisser un environnement sain à nos enfants, une ville où ils pourront continuer de s'épanouir comme nous l'aurons fait avant eux. »

– Chantal Deschamps

COMMISSION RÉVISION PERMANENTE DES DÉPENSES ET ÉVALUATION DES MEILLEURES PRATIQUES DE GESTION ET COMITÉ DE BUDGET

Madame, Monsieur,

Au cours de la prochaine année, la commission Révision permanente des dépenses et évaluation des meilleures pratiques de gestion et le comité de budget poursuivront leurs travaux d'encadrement afin de s'assurer que chaque dépense s'inscrit dans notre vision d'une saine gestion des finances publiques.

Jusqu'à maintenant, nos activités ont permis de réaliser d'importantes économies en plus d'améliorer l'efficacité de plusieurs de nos processus. Les montants ainsi dégagés ont contribué à mettre en œuvre de nouvelles initiatives porteuses pour les citoyennes et les citoyens, à bonifier l'offre de service municipale et à accélérer le remboursement anticipé de la dette. Nous sommes particulièrement fiers de ce bilan qui témoigne d'une gestion fiable et responsable.

C'est dans cet esprit que nous continuerons d'appliquer un contrôle mesuré des dépenses et que nous peaufinerons nos façons de faire afin de toujours mieux protéger le portefeuille des Repentignois et des Repentignois.

En terminant, nous souhaitons souligner le travail rigoureux de nos collègues siégeant sur ces deux instances, la conseillère municipale Mme Cécile Hénault, la conseillère municipale Mme Denyse Peltier, le directeur général M. David Legault, le directeur général adjoint M. Dominique Longpré, ainsi que la trésorière Mme Diane Pelchat.



Éric Chartré
Président de la commission Révision permanente
des dépenses et évaluation des meilleures
pratiques de gestion



Georges Robinson
Président du comité
de budget





PROCESSUS BUDGÉTAIRE

Comme toutes les municipalités, la Ville de Repentigny est confrontée chaque année à d'importants défis financiers. Pour y faire face, l'administration s'est dotée de mécanismes qui permettent de maintenir l'excellente santé financière de la municipalité tout en respectant la capacité de payer de ses contribuables.

Le tout se traduit par ce qu'on appelle le Processus budgétaire, qui se divise en quatre grands cadres :

- Le **cadre stratégique**, c'est-à-dire un plan stratégique quinquennal à partir duquel est proposé un plan annuel des actions prioritaires ;
- Le **cadre de planification** qui se déploie à travers les commissions et les comités de la Ville ;
- Le **cadre de la coordination**, constitué de la commission administrative qui analyse et coordonne l'ensemble des recommandations en plus d'établir les priorités par rapport aux orientations et aux objectifs des différentes commissions ;
- Le **cadre de contrôle**, où l'on retrouve le Comité de révision permanente des dépenses et évaluation des meilleures pratiques de gestion, le bureau de direction, les commissions administratives permanentes, ainsi que le comité de budget.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE



PLANIFICATION OPÉRATIONNELLE 2020

Janvier

- Identification des mandats des différentes commissions
- Répartition des actions prioritaires entre les commissions

Février

- Identification des dossiers spécifiques à être révisés par la commission Révision permanente des dépenses et évaluation des meilleures pratiques de gestion

Mars

- Reddition de l'avancement des budgets de fonctionnement et d'investissement et des actions prioritaires de l'année en cours

Avril

- Dépôt du rapport de l'auditeur indépendant

Mai

- Préparation des documents du budget pro forma 2021-2022-2023

Juin

- Rencontre de mi-année des équipes politique et administrative et choix des orientations du prochain budget



Juillet, août et septembre

- Reddition de l'avancement des budgets de fonctionnement et d'investissement de l'année en cours
- Préparation du Programme triennal d'investissements (PTI) 2021-2022-2023 à partir des travaux des commissions
- Préparation du budget de fonctionnement 2021 des unités administratives à partir des travaux des commissions

Octobre

- Travaux du comité ad hoc incluant l'analyse du budget, l'étude du budget de fonctionnement 2021 et du Programme triennal d'investissements (PTI) 2021-2022-2023 et la finalisation des budgets
- Dépôt des états comparatifs des revenus et des dépenses au 30 septembre

Novembre

- Rencontre annuelle pour effectuer les choix finaux du budget
- Élaboration du Rapport annuel des commissions 2020

Décembre

- Préparation des documents d'adoption du budget
- Adoption du Programme triennal d'investissements (PTI) 2021-2022-2023 et du budget de fonctionnement 2021
- Reddition de la commission Révision permanente des dépenses et évaluation des meilleures pratiques de gestion

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2020

VARIATION DU BUDGET ENTRE 2019 ET 2020

| BUDGET | |
|-----------|----------------|
| 2019 | 147 835 000 \$ |
| 2020 | 153 828 000 \$ |
| Variation | 5 993 000 \$ |

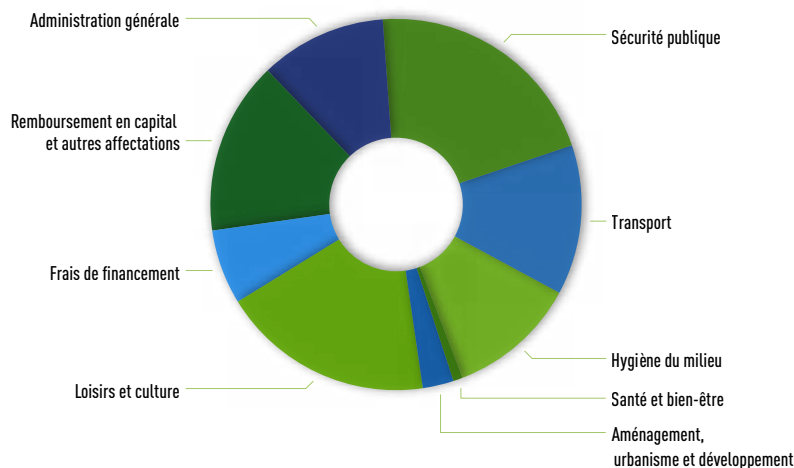
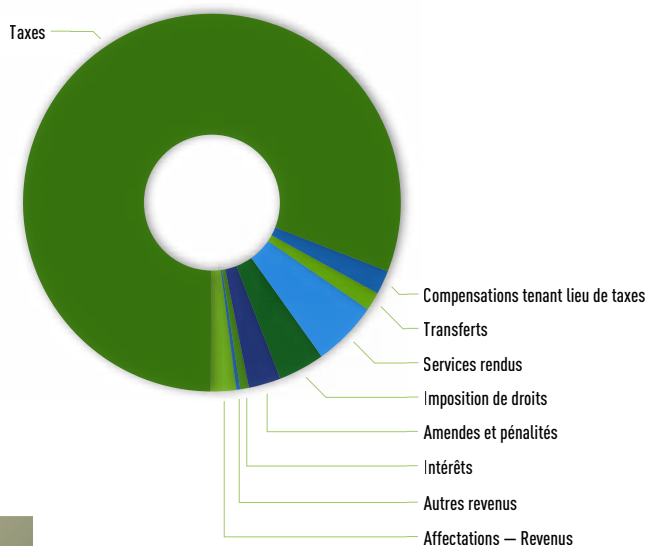


REVENUS 2020 : 153 828 000 \$

| | |
|------------------------------------|--------------------------|
| Taxes | 124 315 540 \$ (80,81 %) |
| Compensations tenant lieu de taxes | 3 139 380 \$ (2,04 %) |
| Transferts | 2 441 740 \$ (1,59 %) |
| Services rendus | 8 596 570 \$ (5,59 %) |
| Imposition de droits | 6 093 920 \$ (3,96 %) |
| Amendes et pénalités | 4 232 900 \$ (2,75 %) |
| Intérêts | 1 150 000 \$ (0,75 %) |
| Autres revenus | 516 440 \$ (0,34 %) |
| Affectations — Revenus | 3 341 510 \$ (2,17 %) |

DÉPENSES 2020 : 153 828 000 \$

| | |
|---|-------------------------|
| Administration générale | 16 943 940 \$ (11,01 %) |
| Sécurité publique | 32 251 090 \$ (20,97 %) |
| Transport | 20 085 280 \$ (13,06 %) |
| Hygiène du milieu | 17 356 120 \$ (11,28 %) |
| Santé et bien-être | 1 257 620 \$ (0,81 %) |
| Aménagement, urbanisme et développement | 4 162 030 \$ (2,71 %) |
| Loisirs et culture | 28 527 840 \$ (18,55 %) |
| Frais de financement | 10 036 140 \$ (6,52 %) |
| Remboursement en capital et autres affectations | 23 207 940 \$ (15,09 %) |



EXEMPLE D'UN COMPTE DE TAXES MOYEN

AJUSTEMENT DU COMPTE DE TAXES : 2,3 %

(en moyenne)

Le gel des tarifs de compensation est maintenu pour les bâtiments résidentiels. La taxe sur la consommation d'eau est ajustée au coût du service. Elle est comprise dans la moyenne de l'ajustement de 2,3 % pour toutes les catégories de contribuables.

| | ÉVALUATION MOYENNE | TAXES ANNUELLES |
|-----------|--------------------|-----------------|
| 2020 | 271 000 \$ | 3 040 \$ |
| Variation | | 73 \$ |
| | | 2,3 % |

| DESCRIPTION | Taux 2019 | Taux 2020 |
|---|-----------|-----------|
| Taxe foncière par 100 \$ d'évaluation | | |
| Catégorie résiduelle | 0,5273 \$ | 0,5471 \$ |
| Catégorie 6 logements ou plus | 0,5273 \$ | 0,5471 \$ |
| Catégorie immeubles non résidentiels | 1,6616 \$ | 1,7020 \$ |
| Catégorie immeubles industriels | 1,6580 \$ | 1,6983 \$ |
| Catégorie immeubles agricoles | 0,3169 \$ | 0,3312 \$ |
| Catégorie terrains vagues desservis | 1,1574 \$ | 1,1937 \$ |
| Service de la dette | 0,2313 \$ | 0,2381 \$ |
| Taxe M.R.C. | 0,0160 \$ | 0,0161 \$ |
| Taxe transport collectif | 0,0868 \$ | 0,0834 \$ |
| Taxe foncière spéciale par 100 \$ d'évaluation | | |
| Taxe spéciale C.M.M. | 0,0158 \$ | 0,0160 \$ |
| Taxe foncière spéciale – remboursement de la dette par 100 \$ d'évaluation | | |
| Service de dette – ancienne ville de Repentigny | - \$ | - \$ |
| Service de dette – ancienne ville de Le Gardeur | 0,0027 \$ | - \$ |
| Compensation/pour chambre | | |
| Compensation par chambre | - \$ | 37,00 \$ |
| Compensation/unité d'occupation | | |
| Entretien des infrastructures municipales | 145,00 \$ | 145,00 \$ |
| Gestion des matières résiduelles | 220,00 \$ | 220,00 \$ |
| Assainissement | 110,00 \$ | 110,00 \$ |
| Rejets des eaux usées (m ³) | 0,2000 \$ | 0,2500 \$ |
| Tarification d'eau à la consommation (m³) (1 m³ = 220 gallons) | | |
| De base (227,3 m ³) | 0,6200 \$ | 0,6700 \$ |
| Excédentaire | 0,8200 \$ | 0,8700 \$ |
| Industrielle | 0,7200 \$ | 0,7200 \$ |

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2020

RÉPARTITION DU FINANCEMENT ET DES IMMOBILISATIONS

Investissements : **65 285 000 \$**

Contributions, subventions et affectations : **31 825 500 \$**

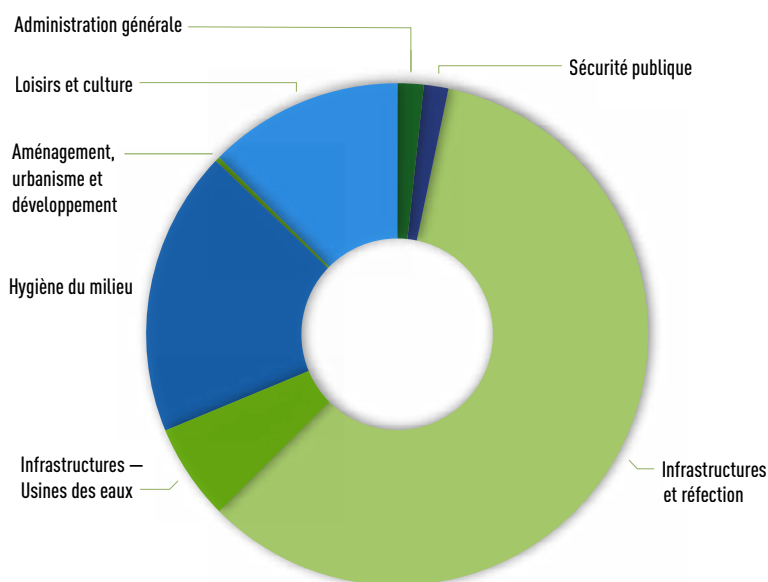
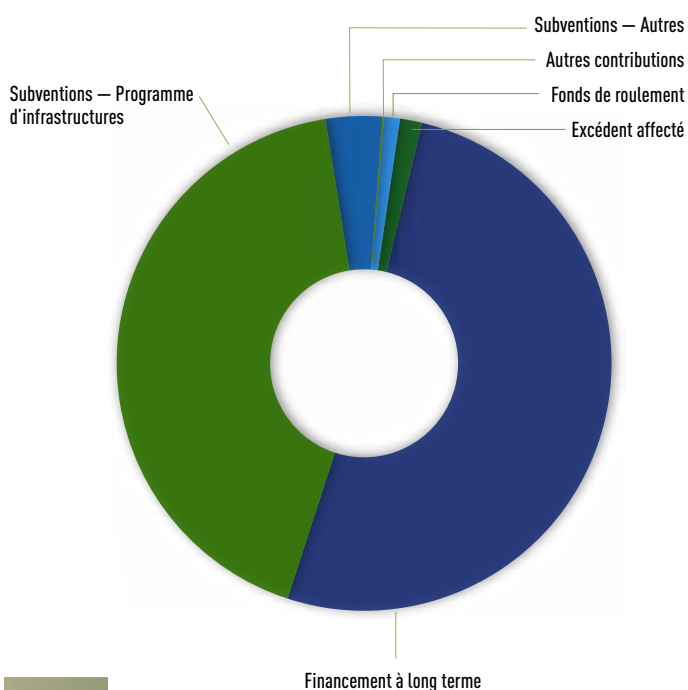
Financés par la Ville : **33 459 500 \$**

FINANCEMENT 2020

| | | |
|---|----------------------|-----------|
| Subventions — Programme d'infrastructures | 27 735 500 \$ | (42,48 %) |
| Subventions — Autres | 2 400 000 \$ | (3,68 %) |
| Autres contributions | 80 000 \$ | (0,12 %) |
| Fonds de roulement | 670 000 \$ | (1,03 %) |
| Excédent affecté | 940 000 \$ | (1,44 %) |
| Financement à long terme | 33 459 500 \$ | (51,25 %) |

IMMOBILISATIONS 2020

| | | |
|---|----------------------|-----------|
| Administration générale | 1 099 700 \$ | (1,68 %) |
| Sécurité publique | 1 029 200 \$ | (1,58 %) |
| Infrastructures et réfection | 38 682 800 \$ | (59,25 %) |
| Infrastructures — Usines des eaux | 4 050 000 \$ | (6,20 %) |
| Hygiène du milieu | 12 017 000 \$ | (18,41 %) |
| Aménagement, urbanisme et développement | 196 000 \$ | (0,30 %) |
| Loisirs et culture | 8 210 300 \$ | (12,58 %) |



GRANDS PROJETS 2020

L'atteinte d'un Repentigny plus durable passe inévitablement par notre façon de concevoir le développement qui vise un équilibre entre le social, l'économie et l'environnement. Dans ce contexte, les projets d'investissement s'inscrivent à l'intérieur de trois grands volets de développement soigneusement planifiés, dont voici les principales initiatives.

ENVIRONNEMENT

La Ville entend injecter 2,5 M\$ pour la réalisation de projets et de mesures concrètes pour un Repentigny plus durable.

- Mettre en place un nouveau programme qui compensera 100 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le cadre des activités municipales, en allouant des sommes importantes pour réduire les îlots de chaleur. La particularité de ce programme réside dans le fait que les GES seront compensés par la plantation d'arbres exclusivement sur le territoire repentinois.
- Offrir une aide financière aux citoyens pour l'achat d'un arbre, ce qui contribuera à augmenter la canopée urbaine en créant des îlots de fraîcheur.
- Dans une seconde phase, mettre en place un programme local de compensation des GES pour les citoyens désireux de créer des projets de reboisement ou de plantation d'arbres au sein même de leur milieu de vie.
- Mettre en place un programme d'aide financière pour les travaux de rénovation écologique et la construction de bâtiments verts visant à inciter les propriétaires d'immeubles résidentiels et commerciaux à utiliser des techniques et des matériaux écologiques.
- Réaliser un aménagement écoresponsable dans un bâtiment municipal et, lorsque cela sera possible, procéder à l'acquisition de mobiliers conçus à partir de matières recyclées.
- Mettre en place un programme de réduction des effets néfastes des espèces envahissantes, comme le phragmite, avec des partenaires du milieu.
- En collaboration avec l'Université de Sherbrooke, aménager un tronçon de trottoir fait à partir de poudre de verre recyclé, une méthode novatrice et écoresponsable.
- Élaborer un plan d'adaptation aux changements climatiques, c'est-à-dire analyser les vulnérabilités et les risques et élaborer des stratégies visant à favoriser la résilience de l'organisation et du territoire aux aléas climatiques.
- Poursuivre l'électrification des transports :
 - Acquérir un sixième véhicule électrique pour la flotte municipale et évaluer les alternatives électriques pour les voitures de patrouille et la machinerie lourde, en collaboration avec l'Institut du véhicule innovant ;
 - Installer quatre bornes de recharge pour véhicules électriques dans le nouveau stationnement de l'Espace culturel.
- Procéder au bannissement des sacs de plastique à usage unique incluant la participation à la rédaction de la réglementation, la mise en place d'une vaste campagne de sensibilisation et un accompagnement des commerçants sur le territoire.
- Réaliser des travaux de performance énergétique dans les bâtiments municipaux et procéder à la modernisation de l'éclairage dans les rues en remplaçant plus de 2 000 luminaires par un éclairage DEL, permettant une économie annuelle de l'ordre de 200 000 \$.





QUALITÉ DES SERVICES

La Ville mettra en place plusieurs projets visant à maintenir la qualité des services offerts et répondre aux besoins et aux attentes de la population, notamment exprimés lors des différents exercices de consultation.

- Mettre en place une approche simplifiée concernant le stationnement dans les rues en période hivernale.
- Prévenir les hivers arides grâce à l'acquisition de nouveaux équipements d'entretien pour les voies de circulation et les trottoirs.
- Compléter la construction du Théâtre Alphonse-Desjardins (TAD), l'installation des aménagements extérieurs et procéder à l'ouverture officielle à l'automne 2020.
- Déployer les fêtes du 350^e anniversaire de Repentigny par la tenue de plus d'une trentaine d'activités rassembleuses, la mise en ligne d'un site Web patrimonial, l'aménagement de legs et de nombreuses autres initiatives.
- Concevoir et mettre en ligne le nouveau site Internet de la Ville de Repentigny, incluant un portail citoyen sécurisé qui regroupera un ensemble d'informations et de services permettant aux citoyens d'optimiser leurs interactions avec la Ville, et ce, de manière autonome.
- Concevoir et mettre en ligne le site Internet de l'Espace culturel, nouvelle vitrine du Centre d'art Diane-Dufresne (CADD) et du Théâtre Alphonse-Desjardins (TAD).
- Mettre en place une série d'actions visant à valoriser le vivre-ensemble et les rapprochements interculturels au sein de l'organisation et de la communauté.
- Dans le cadre de la Stratégie jeunesse, procéder à la création d'un conseil jeunesse qui sera responsable de déterminer les priorités d'action en faveur de cette clientèle.





GRANDS CHANTIERS

La Ville déploiera son programme d'investissement en matière d'infrastructures totalisant 89 M\$ pour les trois prochaines années. Pour 2020 seulement, ce sont 54,6 M\$ qui seront affectés aux grands chantiers, dont 26,5 M\$ en contributions et en subventions qui viendront diminuer la charge fiscale des contribuables.

- Amorcer la réfection et l'élargissement du pont Rivest.
- En vue de la construction de la première phase du mur antibruit, située entre les boulevards Larochelle et Brien, préparer les travaux et convier les résidents touchés par la construction à une rencontre d'information.
- Conduire les travaux de reconstruction de la passerelle pour piétons et cyclistes adjacente au viaduc Brien.
- Procéder à la réfection des grandes artères suivantes :
 - Rue Notre-Dame, entre les rues Beauchesne et Valmont ;
 - Boulevard Brien, entre le boulevard Iberville et la rue de La Fayette ;
 - Rue Saint-Paul, entre les boulevards Pierre-Le Gardeur et Le Bourg-Neuf.
- Mettre à niveau plusieurs trottoirs et ajouter deux tronçons, le premier sur le boulevard Iberville, entre le boulevard Industriel et la rue Alain, et le second sur la rue Leclerc.
- Procéder au resurfacement du réseau routier et à la réfection de plusieurs rues locales, notamment les rues Masson et Notre-Dame et le boulevard Lacombe.
- Procéder à la réfection du déversoir et de l'aqueduc sur la rue Thouin, incluant le poste de pompage de la rue Hélène.

La Ville investira également 5,1 M\$, dont 2 M\$ proviendront de contributions et de subventions, dans la poursuite des travaux identifiés au Plan directeur des parcs et espaces verts, notamment dans les parcs :

- de la Seigneurie;
- Jean-Claude-Crevier;
- Champigny;
- Maurice-Richard;
- Desrosiers;
- Rivest.

